



**DECLARATION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES ET DES CENTRAFRICAINS DE
L'ETRANGER**

**DEVANT LE CORPS DIPLOMATIQUE ACCREDITE EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE SUR LA SITUATION
GEOPOLITIQUE ET SECURITAIRE EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

Bangui, 26 Décembre 2012

Monsieur l'Ambassadeur, Doyen du Corps diplomatique

Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales

Mesdames et Messieurs les Consuls Généraux et Consuls Honoraires

Après une année 2012 particulièrement riche des contributions multiformes de vos pays respectifs et de vos Organisations à la consolidation de la paix en République Centrafricaine, ce pays que vous aimez tant,

Après la moisson d'aides au développement enregistrée tout au long de cette année aussi bien au plan bilatéral que multilatéral venant des institutions de Bretton Woods, de la BAD, de la CEMAC pour ne citer que celles-là avec l'appui des Etats membres que vous représentez ici, des pays amis comme la Chine, la France, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume du Maroc et j'en passe...

La République Centrafricaine se voit hélas opposée à nouveau à son ardent désir de vivre en paix et de se consacrer à son développement, l'épreuve d'une nouvelle agitation à l'évocation de laquelle se mêle immanquablement un sentiment largement partagé de perpétuel recommencement.

Au stade actuel, nous n'avons guère besoin de nous étendre sur les supposées raisons de cette nouvelle agitation articulés autour des Accords.

L'Accord de Libreville avait été initié sous l'égide des partenaires que vous êtes, au premier rang desquels les Nations-Unies qui en ont, en 2008, supervisé la signature, obtenu l'adhésion à cet

Accord des mouvements politico militaires initialement réfractaires et qui en pilotent la mise en œuvre en ce qui concerne le DDR.

La Communauté internationale peut rendre justice au Gouvernement de la République Centrafricaine d'avoir veillé à appliquer avec soin l'Accord de paix global de Libreville, pour autant que les moyens de sa mise en œuvre dépendaient du Gouvernement.

Ainsi, en est-il en particulier de l'amnistie, de la participation des représentants des mouvements politico-militaires à la gestion des affaires publiques tant au niveau du Gouvernement que de l'Assemblée Nationale, des élections inclusives de Janvier 2011 à la préparation et à l'organisation desquelles – fait unique dans les annales de l'histoire de notre pays – les représentants des mêmes mouvements politico militaires ont activement et positivement contribué dans le cadre de la Commission Electorale Indépendante.

Quant aux opérations de DDR, dont le financement, assuré essentiellement par la CEMAC, a permis au Gouvernement et au Comté de pilotage de mener avec succès la première phase en ce qui concerne l'ex rébellion de l'APRD, assorti de résultats tangibles concernant près de 4500 ex combattants, la 2^e phase a commencé au mois de Juin de cette année.

Cette deuxième phase aurait pu se poursuivre avec les ex combattants de l'UFDR et de la CPJP si les contraintes climatiques que vous connaissez tous, à savoir l'inaccessibilité des zones septentrionales du pays en saison pluvieuse n'avaient pas obligé le gouvernement à attendre la saison sèche qui vient de commencer.

De même, au terme de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du Dialogue Politique Inclusif, l'on peut aisément se rendre compte du chemin parcouru, de ce qui reste à faire en raison des difficultés essentiellement financières qui n'ont pas pu rendre possible la mise en œuvre des recommandations aux impacts financiers significatifs pour le Trésor public centrafricain dont chacun connaît les limites.

Que reste-t-il alors des raisons de cette agitation emmenée par des factions qui se font et se défont perpétuellement sur base des querelles internes de personnes et de leadership tribal.

Il ne reste à l'évidence que la funeste volonté de déstabiliser un pays et un peuple qui se bat contre l'extrême pauvreté et qui veut tirer profit du don merveilleux des immenses richesses de son sous-sol.

Au début de cette année 2012, à l'occasion des vœux du corps diplomatique, faisant valoir les résultats élogieux auxquels nous sommes parvenus depuis l'Accord de paix global de Libreville, grâce au concours inlassable de tous nos partenaires et à la volonté affirmée de réconciliation du peuple centrafricain,

Son Excellence le Général d'Armée François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat, avait réaffirmé en ces termes Sa détermination à assumer cette responsabilité historique de sortir son pays du cycle infernal de l'insécurité, je cite :

« Les résultats élogieux auxquels nous sommes parvenus ensemble ne sauraient être remis en cause par des intérêts personnels destinés à maintenir le peuple centrafricain sous le joug de la misère. Nous y veillerons ensemble. » Fin de citation.

C'est la raison pour laquelle, à nos compatriotes qui se sont lancé dans cette aventure et qui ne jurent que par la révision de la Constitution pour justifier l'instabilité dans laquelle ils tentent de faire replonger notre beau pays, nous opposerons la Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution pour défendre l'unité de la Patrie menacée et l'intégrité territoriale de notre pays et pour arracher de nouvelles victoires sur la pauvreté et la misère qui ensèrent nos populations.

Garant de la Constitution, le Président de la République n'a nul besoin ni nulle intention de tripatouiller la Constitution pour se maintenir au pouvoir à l'issue de son second mandat.

L'œuvre historique entreprise depuis le 15 Mars 2003 et qui se poursuit grâce au soutien sans faille de tous nos partenaires est et restera un jalon précieux pour l'édification d'une Nation centrafricaine

prospère dans laquelle il fera bon vivre pour tous et pour chacun. A condition de préserver les acquis et d'oser aller toujours plus loin dans notre quête d'un mieux vivre en vivant ensemble et toujours unis, c'est-à-dire en se donnant la main les uns aux autres.

Toute l'action du Président de la République s'inscrit dans cette logique de la main tendue. C'est le sens du Dialogue National de 2003 puis du Dialogue Politique Inclusif de 2008 ainsi que de l'Accord de Paix de Libreville. Le retour des exilés politiques participe de cette même volonté.

C'est également le sens de la rencontre initiée par le Président de la République le 17 Novembre 2012 à GORDIL, entre les Représentants des Forces de Défense et de sécurité, du BINUCA et de la MICOPAX et le dénommé Michel DOTODJA.

Le BINUCA a affrété un avion à cet effet. Monsieur DOTODJA a reconnu à cette occasion la validité de l'Accord de paix global de Libreville et a déclaré adhérer à cet Accord.

Hélas, depuis le 10 Décembre 2012, des innocents paient chaque jour de leur vie et de l'intégrité de leurs personnes. Des infrastructures administratives sont saccagées. Des enfants sont interdits d'école. Des femmes sont violées. Des pillages sont signalés ici et là.

Au nom de Son Excellence le Général d'Armée François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat, j'en appelle donc à toute la communauté internationale pour se joindre résolument aux efforts de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et de l'Union Africaine visant à mettre fin à cette épreuve inutile imposée aux paisibles populations de l'arrière-pays.

Est-il besoin de rappeler ici les conclusions du Sommet extraordinaire de la CEEAC tenu à Ndjamena la semaine dernière qui demandait la cessation immédiate des hostilités et le retrait des factions rebelles des villes occupées.

C'est ici le lieu de se féliciter de la position du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et du Conseil de Paix et de sécurité de l'Union Africaine ainsi que de la Commission de l'Union Africaine qui, à trois reprises depuis le déclenchement des hostilités par la

coalition des factions réfractaires à l'Accord de paix global de Libreville, ne font aucun mystère des nécessaires sanctions contre les auteurs de la remise en cause des efforts de stabilisation de la RCA.

De même que je me dois de saluer les termes du Communiqué du Ministère français des Affaires Etrangères, je souligne avec force que la France est à nos côtés dans cette épreuve...

L'occasion m'est offerte pour remercier à nouveau les pays membres de la CEEAC pour leur éminente contribution à l'effort de paix dans le cadre de la MICOPAX 1 qui, comme je l'ai dit récemment à Brazzaville, est un exemple d'engagement et de solidarité de la région d'Afrique centrale en faveur de la paix dans notre région.

A ce titre, il est fondamental pour l'avenir que les décisions du Sommet de NDJAMENA soient respectées par les factions rebelles. Notre Organisation se doit d'être en mesure de faire respecter ses décisions, à l'instar de la CEDEAO en Afrique de l'Ouest à propos de la crise malienne ou de la CIRGL dans la région des Grands Lacs, à propos du M23.

Faute de quoi, le chaos pourrait s'installer durablement au cœur du continent, du fait des groupes rebelles qui se croient autorisés à interpréter à leur convenance les décisions de nos Chefs d'Etat et qui ce faisant non seulement imposent leur point de vue aux Chefs d'Etat de la CEEAC mais foulent allègrement aux pieds leurs décisions.

Dans le cadre de la Constitution, le Président de la République et le Gouvernement réaffirment leur disponibilité à s'asseoir autour d'une table avec tous ceux de nos compatriotes qui veulent contribuer par le dialogue à un meilleur fonctionnement des institutions que le peuple s'est librement données et restent ouverts à toute solution politique susceptible de ramener la paix dans notre pays et la nécessaire unité des cœurs et des esprits autour de l'œuvre de reconstruction nationale.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales

Mesdames et Messieurs les Consuls Généraux et Consuls honoraires,

Telle est la teneur du Message que j'ai tenu à Vous livrer au nom de Son Excellence le Général d'Armée François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat.

Je vous remercie de votre aimable attention.